

Modalités pratiques et financières
Congrès national UFOLEP d'Agen
8 au 10 avril 2017

A - Lieu du Congrès

Le Congrès se déroulera au **Centre de Congrès - Parc des Expositions : Avenue du Midi - 47031 AGEN Cedex.**

- **Les travaux de l'assemblée générale** commenceront le samedi 8 avril à 14 H 00 pour se terminer le dimanche 9 avril à l'heure du déjeuner.
- **Le stage des dirigeants** commencera le dimanche 9 avril (à partir de 14 H 00) et se terminera le lundi 10 avril en fin de matinée (un déjeuner suivra pour ceux qui l'auront réservé).

B - Transports

De la gare au Palais des Congrès : ligne A du transbus arrêt « Agen Sud ». *(Nous ferons un point sur le nombre d'arrivées en train afin d'organiser si nécessaire des navettes. Un mail vous sera envoyé).*

De l'aéroport au Palais des Congrès : navette du comité.

Vous indiquerez vos heures d'arrivées, moyens de locomotion dans le formulaire d'inscription.

Une bagagerie est à disposition sur place pour l'arrivée le premier jour. A la fin des travaux/stages chaque journée, une navette déposera ceux dans les hôtels non accessibles à pied, qui ne seront pas véhiculés, et les amènera en début de journée.

Cf [comment venir à Agen ?](#) pour les indications complètes.

C - Accueils

L'accueil se fera le samedi 8 avril à partir de 10 H 00 (hormis les DOM-COM cf prochain mail)

Vous pourrez vous adresser à tout moment au bureau du secrétariat national (signalétique sur place).

Il est indispensable pour tout participant de passer à l'accueil pour informer de son arrivée et retirer son dossier personnel (tickets repas, invitations, cadeau, ...)

D - Restauration

Tous les déjeuners et diners seront pris en commun dans la salle de restauration du Centre de Congrès.

E - Hébergement

a/ Participants intégralement pris en charge financièrement par la trésorerie nationale (cf prise en charge financière et type 1 sur la fiche d'inscription) :

Les hébergements ont été négociés directement par l'échelon national avec les hôteliers locaux, il conviendra néanmoins de remplir la partie hébergement de la fiche d'inscription.

2 des hôtels retenus étant situés à proximité du Centre des Congrès ; il ne sera donc pas nécessaire d'utiliser son véhicule. Ceux ayant un véhicule (qui le mentionneront sur la fiche d'inscription) dormiront dans un hôtel dédié à 9 minutes en voiture (parking couvert ou découvert).

b/ Participants non pris en charge financièrement par la trésorerie nationale (cf prise en charge financière et type 2 et 3 sur la fiche d'inscription)

Les réservations des hébergements devront être faites directement par les participants via la plateforme de réservation dédiée pour l'évènement : <http://www.resa-agen-evenements.com/>

F - Excursions

Le comité régional du Centre propose des [sorties touristiques](#) pour les accompagnateurs (trices).

G – Inscriptions

Tous les participants doivent renvoyer [la fiche d'inscription](#), dûment complétée **avant le 28 février 2017**.

H – Prise en charge financière

a/ Participants intégralement pris en charge financièrement par la trésorerie nationale* (type 1 sur la fiche d'inscription)

- **Assemblée générale**

- Comité directeur national,
- Membres d'honneur du Comité directeur national,
- CN statuts et règlements,
- CN protocoles et récompenses,
- Service UFOLEP nationale,
- Représentant(e) CA Ligue,
- Représentant(e) CD USEP,
- CTS,
- ARD,
- Partenaire Officiel,
- Invité,
- Représentant(e) d'une Commission Nationale,
- Représentant(e) d'une Commission Nationale Sportive.

- **Stage des dirigeants**

- les membres d'honneur,
- les membres du comité directeur national,
- les membres de la commission nationale formation,
- un représentant(e) de chaque commission nationale instituée par le comité directeur national,
- un représentant(e) de chaque commission nationale sportive instituée par le comité directeur national,
- le Directeur Technique National, ses adjoints, les CTS ainsi que les ARD,
- les animateurs des séquences de formation.

b/ Participants non intégralement pris en charge financièrement par la trésorerie nationale :

Pour les autres participants, notamment les élus et délégués départementaux et régionaux, la trésorerie nationale de l'UFOLEP remboursera chaque comité pour : le repas du dimanche soir et du lundi midi ainsi que les frais de déplacement.*

* L'indemnisation des frais de déplacement sera calculée sur la base du tarif SNCF 2 ^{ème} classe, soit sur présentation des titres de transport, soit en référence au trajet obtenu par le Logiciel Autoroute +.
--

I – Modalités financières

Pour les participants de type 2 et 3, **à réception de la facture envoyée par l'UFOLEP Lot-et-Garonne**, ils devront adresser leur **chèque de paiement à l'UFOLEP Lot-et-Garonne, 108 rue des Fumadelles 47000 Agen** établi à l'ordre de «**UFOLEP Lot-et-Garonne** ».

Toute modification survenue **moins de 30 jours** avant la date du Congrès entraîne le paiement complet des prestations commandées sur la fiche d'inscription individuelle.